Gymnastique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 17

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

GYMNASTIQUE SCOLAIRE

L'appel du Comité adressé aux membres de la Société suisse des maîtres de gymnastique, les invitant à assister nombreux à la 54me réunion annuelle, à la Chaux-de-Fonds, était pressant. Il s'exprimait comme suit :

..... « C'est la première fois que notre Société a l'avantage de se rendre dans la grande cité montagnarde, premier champ d'activité, il y a un demi-siècle, de nos chers devanciers Niggeler et Hängärtner, et centre industriel où la gymnastique a toujours trouvé un terrain fertile dans les écoles comme dans les sociétés.

« La vieille réputation de large et cordiale hospitalité de ce foyer de l'industrie horlogère attirera certainement de nombreux participants pour collaborer à l'élaboration d'un programme rationnel pour manuel de gymnastique de filles. »

Certes, cet appel a été entendu et, malgré la distance, 218 membres assistaient à la réunion. C'était reconnaître la grande importance du sujet, seul à l'ordre du jour de l'assemblée générale, prévue pour le dimanche 6 octobre, à 9 heures du matin.

Disons quelques mots du travail pratique exécuté, samedi de 2 à 7 heures du soir. Les productions des diverses classes de jeunes filles et de garçons étaient dirigées par MM. Mojon, Villars et Bubloz. Ces travaux firent l'admiration de tous les maîtres présents.

Vinrent ensuite les exercices généraux, exécutés en plein air par 68 participants, dirigés par M. A. Frei, instituteur à Bâle, vice-président de la Société.

Ce furent ensuite les instituteurs de Bâle, qui exécutèrent une série de sauts au cheval en largeur ; les instituteurs de Berne, qui développèrent des combinaisons de mouvements avec les massues; les instituteurs de Hérisau, qui ont exécuté un fort beau travail aux barres parallèles; ceux de Saint-Gall, qui avaient étudié trois groupes avec haltères légers, et les instituteurs de Zurich, qui présentèrent une leçon normale complète comprenant des exercices libres, aux barres parallèles, le saut en longueur et avec obstacles, un jeu : la paume lourde lancée.

Pour la première fois, dans ces réunions, un groupe de dames, institutrices à Zurich, dirigées par M. Spuhler, professeur à l'Ecole cantonale, a exécuté une partie de leçon du 2me degré pour classe de jeunes filles. Ce travail a obtenu, avec les applaudissements, les éloges de tous les spectateurs. C'était de la bonne et de la

belle gymnastique, que nos collègues de la Suisse allemande qualifient du mot expressif : « Schönheit. » C'était mérité.

Toutes les productions ont fait l'admiration des participants. C'était un enseignement *intuitif intensif* et de toute beauté. Ces différents travaux démontrent les progrès réalisés, d'année en année, dans l'enseignement de la gymnastique scolaire.

Une réflexion relative à ces groupements. Ne pourrait-il pas se faire que les instituteurs du canton de Fribourg forment, par exemple, un groupe par chaque arrondissement, groupe d'étude, destiné à développer et à promouvoir cette partie essentielle du programme scolaire, l'enseignement de la gymnastique. Certes, ce système et ce moyen de perfectionnement offrent des avantages qu'il serait utile de pratiquer. Il faudrait hâter cette organisation.

L'Assemblée générale, présidée par M. Matthey, président de la Société, commencée à 9 heures, s'est terminée à 11 $^1/_2$ heures. Des rapports documentés sur l'important sujet mis en discussion, furent présentés par MM. N. Michel, à Wintherthour et Bollinger-Auer, à Bâle, deux hommes compétents et d'une expérience éprouvée. Ces exposés furent traduits par M. Matthey, pour les délégués, peu nombreux, de la Suisse romande.

Lecture et traduction furent suivies d'une courte et brève discussion. L'Assemblée unanime adopta, sauf quelques modifications de détail, les conclusions présentées par MM. les Rapporteurs. Ces conclusions sont :

1° Le manuel fédéral de gymnastique de filles doit comprendre tous les genres d'exercices physiques spécialement propres à obtenir les résultats cherchés par la pratique de la gymnastique.

2° Les buts de la gymnastique de filles, sont les mêmes que ceux des garçons ; les moyens employés, c.-à-d. les exercices pratiqués, doivent donc être sensiblement les mêmes.

3° Il ne serait toutefois pas juste de suivre avec les jeunes filles exactement le progamme établi pour les garçons, vu que l'on doit tenir compte pour celles-ci de la différence de conformation corporelle et de caractère ainsi que des appréciations relatives aux mœurs.

4° On ne doit pas se montrer trop craintif dans le choix des exercices du programme ; l'appel lancé en faveur d'une gymnastique de jeunes filles plus virile que celle pratiquée un peu partout jusqu'à maintenant, doit être entendu. Pour arriver à ce but :

a) On réduira sensiblement le nombre des exercices d'ordre, de marche et de pas de danse ;

b) On supprimera tous les exercices n'ayant pas une influence réelle sur le développement corporel ;

c) On adoptera des exercices libres et aux appareils demandant une certaine dépense de force et d'énergie, mais consacrés par l'expérience et les recherches les plus modernes.

5° Le manuel fédéral de gymnastique pour filles comprend :

I. *Une préface éventuelle* avec dessin et figures du costume spécial pour les jeunes filles;

II. *Des instructions et des plans normaux;*

III. *Des exemples de leçons* pour les différents âges et genres de classes;

IV. Les exercices choisis pour le degré préparatoire (1re à 3me année d'école);

V. *Les exercices choisis pour le Ier degré* (4me à 6me année d'école), comprenant:

A. Les exercices d'ordre, de marche et de pas de danse divisés en programmes annuels;

B. Les exercices préliminaires, divisés en programmes annuels;

C. Les exercices aux engins divisés en degrés;

D. Les exercices de jeux divisés en degrés.

VI. *Les exercices admis pour le IIme degré* (7me à 9me année d'école) à diviser comme ceux du Ier degré:

VII. Les exercices admis pour les classes supérieures de filles et les sociétés de dames. Ceux-ci ne sauraient pas être divisés comme les précédents, mais formeraient plutôt une revue finale comprenant tous les exercices pouvant être exécutés dans la gymnastique féminine.

Ces conclusions adoptées, l'Assemblée décide, sur le préavis du Comité, qu'il soit fait des démarches auprès de M. Ruchet, Conseiller fédéral, en vue d'obtenir de la Confédération, comme pour le manuel des garçons, l'appui financier nécessaire à la publication du manuel de gymnastique pour les jeunes filles.

En terminant, je me permets d'exprimer le souhait le plus chaleureux pour qu'une délégation du corps enseignant fribourgeois participe à la réunion de Saint-Gall, en 1908. Voilà un excellent moyen de perfectionnement qui contribuerait, par intuition et comparaison, au progrès de l'enseignement de la gymnastique dans nos écoles. G. St.

UN JUBILÉ

Le dimanche 20 octobre écoulé, la population de la paroisse d'Ependes célébrait le 25me anniversaire de l'entrée en fonctions, dans cette localité, de son dévoué instituteur M. Tinguely. Un grand nombre d'anciens élèves étaient accourus du dehors pour venir remercier encore une fois, à cette occasion, leur cher et ancien maître. M. l'Inspecteur scolaire de l'arrondissement, une délégation de l'Ecole normale, les instituteurs du cercle du Mouret, un représentant du corps enseignant de la ville de Fribourg, de nombreux amis, avaient tenu à s'associer à cette démonstration et à rendre hommage à l'heureux jubilaire.